

# Figure de Proux

Manchettes

Annabelle Proulx,  
une championne  
est née...

Hommage à Jean-Paul  
Guévin, bâtisseur de  
l'association des familles  
Proulx d'Amérique

Pierre Proux. Cinquième de six articles sur les  
ancêtres des familles Proulx

Association des familles Proulx d'Amérique

QUE TOUS SOIENT UN ...

## Mgr Proulx, archevêque de Québec.

### Mot du président



Par Clément Proulx

Bonjour chers membres.

Quand vous lirez ces lignes, notre assemblée générale aura eu lieu et il y aura certainement de nouveaux visages sur notre Conseil d'Administration. Je souhaite donc la bienvenue à ces nouvelles personnes qui veulent s'impliquer pour notre Association.

L'année 2012 fut pour moi une première année à titre de président. Je tiens à remercier tous les membres du CA pour leur support.

*(Suite page 2)*

### **Annabelle Proulx, une championne est née.**

Par Michel Proulx

Au mois d'avril dernier une compétition de Karaté de niveau international avait lieu à Québec. En effet, le Québec Open célébrait ses champions avec les finales dans chacune des catégories lors de sa 32<sup>e</sup> édition. Ce championnat est l'un des plus prestigieux en Amérique du Nord.

*(Suite page 2)*

### Mgr Gaétan Proulx



Par Sylvie Malaborsa

*Texte publié dans « La revue Sainte-Anne », édition avril 2012.  
Photo de Daniel Abel (artiste peintre & photographe).*

Le 12 décembre 2011, le pape Benoit XVI a nommé deux nouveaux évêques auxiliaires, Mgr Gaétan Proulx et Mgr Denis Grondin, pour assister l'archevêque de Québec. « C'est avec grande joie que nous accueillons deux nouveaux pasteurs à l'archidiocèse de Québec. Je connais personnellement Gaétan et Denis et je reconnais en eux la grande qualité de leur engagement dans le Christ au service de l'église », a commenté Mgr Gérard Cyprien Lacroix. La joie, l'humour et la bonne entente étaient d'ailleurs au rendez-vous lors de la présentation officielle des nouveaux prélats, que plusieurs ont qualifiés d'humbles et chaleureux.

Mgr Gaétan Proulx est né le 27 mai 1947, à Saint-Denis-de-Brompton, dans la région des Cantons de l'est. Admis au noviciat dans l'Ordre des Services de Marie, il fait sa profession temporaire le 5 septembre 1969 et prononce sa profession solennelle le 2 décembre 1973. Titulaire d'un baccalauréat en philosophie et d'une maîtrise en théologie, ses études sont effectuées au Collège universitaire des Dominicains à Ottawa et à l'Université Laval de Québec, entrecoupées par une année d'études à l'Institut Supérieur de Liturgie de l'Institut Catholique de Paris. Il est ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 8 juin 1975 par Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke.

Pendant les premières années de son ministère, il est assistant et maître des novices à Sillery et à Sainte-Foy. A l'automne 1985, il part pour l'Europe. En France, il œuvre d'abord comme prier de la Communauté servite dans le diocèse de Sées, puis est nommé vicaire à la paroisse de La Boisse dans le diocèse de Belley-Ars. Il va ensuite à Bruxelles afin de remplir la charge de maître de formation des Servites de la France, de la Belgique et du Congo. En 1991, il revient dans le diocèse de Québec et poursuit le même travail tout en rendant divers services pastoraux à la paroisse Saint-Jean-Baptiste-De-La-Salle.

*(Suite page 3)*

## Mot du président

(Suite de la page 1)

Nous avons établi des comités afin de partager les responsabilités. Ces comités sont : Activités, Bases de données généalogiques, Financement, Journal, Recrutement. Bien sûr qu'il nous manque des responsables de comité. Alors, je lance un appel à tous afin de combler ces postes de coordonnateurs.

N'oubliez pas que la survie de notre Association passe par le recrutement et qu'il est de la responsabilité de chacun d'amener de nouveaux membres.

L'année 2013 marquera le 5<sup>e</sup> anniversaire de fondation de notre Association. Le responsable du comité des activités a déjà quelques idées pour souligner cet événement. Nous avons besoin de votre support.

Un gros merci à ceux et celles qui ont complété le questionnaire de données généalogiques. Ces informations contribueront à mettre à jour notre base de données. Je vous invite à nous faire parvenir toutes les nouvelles inscriptions.

Notre site WEB est opérationnel sous le titre : [www.famillesproulx.org](http://www.famillesproulx.org). Vous pouvez communiquer avec Gilles Proulx afin d'y ajouter du contenu.

Une bonne nouvelle.....Les Proulx seront à la télé dans la semaine du 26 novembre 2012, dans le cadre de l'émission...Le Québec, une histoire de famille.

C'est le temps de renouveler notre carte de membre. Nous comptons sur votre appui.

N'oublions pas notre devise : Que tous soit un...

Clément Proulx, Président  
Association des Familles Proulx d'Amérique  
[familleproulx@gmail.com](mailto:familleproulx@gmail.com)

### Collaborateurs

#### Articles:

- Clément Proulx
- Georgette Lévesque
- Langis Proulx
- Sylvie Malaborsa
- Michel Proulx

#### Conception et édition:

- Georgette Lévesque
- Gilles Proulx

#### Photos:

- Daniel Abel
- Michel Proulx

## Annabelle Proulx, une championne est née.

(Suite de la page 1)

Annabelle Proulx, âgée de 5 ans lors de l'événement, a fait écarquiller les yeux de plusieurs juges et des 2000 spectateurs entassés dans le complexe du PEPS de l'Université Laval à Québec. Annabelle était en compétition dans la catégorie « Défi challenge » qui regroupe les karatékas de tous âges, de toutes ceintures confondues et qui ont un handicap physique ou intellectuel.

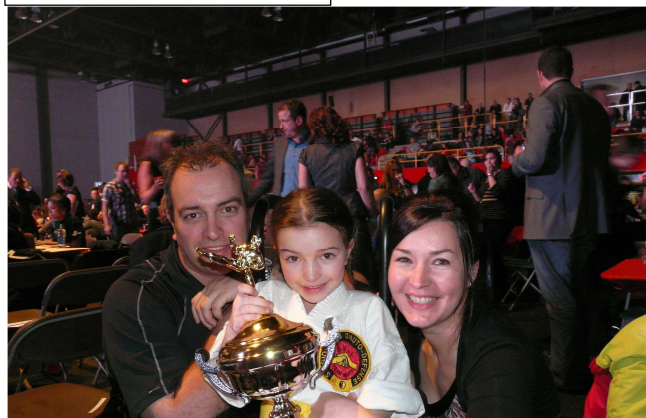
Annabelle souffre d'une maladie dégénérative des muscles, appelée la dysferlinopathie (dystrophie musculaire des ceintures), elle attaque ses muscles au niveau des jambes uniquement. Pour bien comprendre la difficulté physique d'Annabelle, ses muscles des jambes se fatiguent cinq fois plus vite qu'un être humain en santé. Imaginez courir 8 kilomètres par jour, vous me direz que pour un enfant en santé, rien de plus normal... Faites le calcul, Annabelle court ainsi un marathon par jour !

Son entraîneur, Martin Rhéaume était bien fier de sa petite protégée. Sensei Martin a su adapter ses cours privés avec Annabelle pour lui permettre d'acquérir les bases du Karaté tout en variant les exercices pour éviter la fatigabilité d'Annabelle. Jumelé avec une patience et une créativité pour trouver de nouvelles façons d'inculquer les rudiments des arts martiaux, M. Réaume a su faire l'enseignement de son art à une toute petite fille qui lui en est très reconnaissante.

Lors de la compétition, Annabelle a obtenu plusieurs notes parfaites (10/10) sur 7 juges. Nul besoin de vous dire que ses parents sont très fiers de leur petite fille qui est sortie gagnante de cette expérience de vie sportive.



Sur les photos, on aperçoit Annabelle dans sa compétition en compagnie de ses parents, Michel Proulx et Isabelle Pascal avec le fameux trophée tant convoité par Annabelle.



## Mgr Gaétan Proulx

Texte publié dans « La revue Sainte-Anne », édition avril 2012.  
Photo de Daniel Abel (artiste peintre & photographe).

(Suite de la page 1)

Lors de la fusion de cette paroisse à l'unité pastorale Notre-Dame-de-Foy, il se joint à temps partiel à l'équipe pastorale. En avril 2006, après une année comme administrateur, le Cardinal Marc Ouellet le nomme curé de la paroisse Notre-Dame-de-Foy, laquelle regroupe quatre Communautés Chrétiennes. Rassembleur, il est un pasteur attentif qui consacre tous ses efforts à faire connaître et aimer Jésus et qui tente le plus possible de prendre des décisions en collégialité.



En 2012, l'Ordre des Servites de Marie, fondé vers 1233 à Florence en Italie, célèbre le centenaire de son arrivée au Canada. Comme les Franciscains et les Dominicains, cette communauté religieuse est considérée comme un des Ordres mendiants. En plus d'avoir œuvré pendant plusieurs années à titre de responsable de la formation à la Vie religieuse et de prieur dans quelques maisons, Mgr Gaétan Proulx a été prieur provincial pour le Canada, la France et la Belgique de 2000 à 2006.

Le nouvel évêque est heureux d'être au service de l'Église de Québec. « C'est un diocèse que je connais, que j'ai appris à aimer, que j'ai essayé de servir au meilleur de mes possibilités, que je vais continuer de faire en communion avec mes frères évêques », dit-il. Il a choisi la devise *ma grâce te suffit*, tiré du deuxième épître des Corinthiens. « Le prolongement de ce petit extrait, *ma puissance s'accomplit dans la faiblesse*, c'est moi, le Seigneur va suppléer pour mes manques », conclut-il humblement.

La Charge de Mgr Gaétan Proulx est désormais plus étendue et plus exigeante. Il entreprend cependant cette nouvelle mission avec foi et confiance.

## Conseil d'administration 2011-2012



Devant : Christiane Brisson, Clément Proulx et Gabrielle Proulx.

Debout : Langis Proulx, Francine Laplante, Georgette Lévesque, Clémence Proulx, Francis Daniel Proulx

Absents : Gilles Proulx et Jacques Proulx

## Hommage à Jean-Paul Guévin bâtitseur de la première génération pour l'association des familles Proulx d'Amérique 1996-2011

Comme il a été mentionné dans notre journal no. 4 « Figure de Prou », nous apprenions le 13 janvier 2011 le décès de monsieur Jean-Paul Guévin, âgé de 77 ans et 9 mois.

M. Guévin a été l'un des pionniers de notre Association des Familles Proulx d'Amérique. Son parcours avec nous débuta en 1995 lorsqu'il décida de former un comité provisoire pour un rassemblement des familles Proulx d'Amérique dans le cadre des fêtes du 300e anniversaire de la ville de Rimouski. Étant membre de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski depuis l'automne 1993 et faisant partie du conseil d'administration de la société de juin 1994 à mars 2001, il ressentit le besoin de s'impliquer dans la grande famille des Proulx étant donné les origines de sa mère, madame Annette Proulx.

Lors du rassemblement de 1996, monsieur Guévin a eu la merveilleuse idée de souligner l'arrivée en 1751 de la première famille ayant le patronyme Proulx, soit Guillaume Proulx et Marie-Agnès Landais. Le comité décida alors de préparer un album-souvenir dont trois articles ont été signés par M. Guévin. Les titres de ces articles étaient « Un peu d'histoire généalogique sur les Proulx », « Le décès de François-Xavier Proulx » et « Un jalon vers un prochain rendez-vous ».

Cette fête rassembla plus de 600 Proulx dans la seule fin de semaine du déluge du Saguenay en juillet 1996. Nous étions tous réunis au petit pavillon de la rue de la Cathédrale pour nos activités de la fin de semaine. Chaque membre du conseil d'administration provisoire avait une responsabilité majeure. M. Guévin était notre spécialiste de la généalogie des Familles Proulx. Il avait donc amené son ordinateur ainsi que tous ses équipements et documents afin de répondre le plus adéquatement possible aux interrogations de nos 600 visiteurs qui voulaient toujours en savoir plus sur la généalogie des Proulx et de leurs descendants.

Mais l'apport le plus tangible de la part de M. Jean-Paul fut sans contredit lors de la constitution de notre association telle que nous la connaissons aujourd'hui. Avec l'aide de deux autres membres du conseil d'administration, il développa tous les règlements généraux de l'Association des Familles Proulx d'Amérique avec toute la rigueur que cela exige et en même temps avec le plus de flexibilité possible afin que dans le futur, nous ne soyons pas obligés à tout moment de faire des modifications à ceux-ci. Par la suite, il m'a aidé à obtenir la charte qui nous confirmait illico une association à but non lucratif selon la 3e partie de la Loi.

Alors, est venu le temps de la composition de notre premier conseil d'administration. M. Jean-Paul accepta le poste de Vice-Président pour un mandat de deux ans car il sentait ses capacités diminuer de plus en plus. Malgré tout, il nous suivait soit par courriel ou dans les médias et aussi dans toutes les activités que nous entreprenions. Il se faisait un devoir de nous féliciter et/ou de trouver les bons mots pour nous dire les améliorations que nous devons apporter afin que l'activité en cours atteigne le succès escompté.

Il a été un rédacteur dans le journal no 2 de notre Association « Figure de Prou ». Il publia un article sur toute la tragédie maritime du Yacht Bernadette décrivant le drame, la découverte du corps de François-Xavier Proulx, ses funérailles ainsi que toute son implication sociale dans la Ville de Rimouski. Il prépara le dépliant publicitaire qui nous sert encore aujourd'hui lorsque nous nous déplaçons pour le salon des familles à Laurier Québec.

Nous savons bien que ses recherches et ses ouvrages ne se sont pas limités qu'à la Famille Proulx mais également aux familles Langlois et naturellement Guévin. Il accumulait toutes les rubriques nécrologies de ces trois familles ce qui lui permettait de connaître les descendants des personnes décédées et de vérifier si ses recherches généalogiques concordaient avec ce qu'il lisait dans le journal. Il me disait que c'était une source d'informations inestimables.

Mais ce que vous ne connaissez probablement pas de M. Jean-Paul, c'est qu'il était un sportif dans l'âme. Journaliste sportif pour Le Soleil au début des années 60, il travailla très fort pour remettre sur les rails le centre de ski Val-Neigette qui existe encore aujourd'hui, un peu beaucoup grâce à lui. Il fut membre du conseil d'administration de Val-Neigette durant plusieurs années.

Dans les quinze dernières années, il vouait une passion pour le nouveau club de hockey Junior Majeur du Québec, soit l'Océanique de Rimouski. Mon épouse et moi avons eu la chance de le côtoyer ainsi que son épouse Ghislaine pratiquement à toutes les parties. Il était assez discret durant le déroulement des parties mais lorsqu'il faisait un commentaire, tous les gens se tournaient pour entendre ce qu'il avait à dire car nous savions qu'il avait un franc parlé et qu'il ne passait pas par quatre chemins pour dire ce qu'il pensait.

Son parcours ne se termine pas là. Il s'engagea dans différentes autres associations telles que l'Association du cancer de l'Est du Québec et dans la fondation canadienne du rein pour ne nommer que celles-là.

Finalement, j'ai eu l'occasion d'avoir M. Jean-Paul Guévin comme confrère de travail dans les six dernières années de sa carrière à Développement des Ressources Humaines du Canada (aujourd'hui Services Canada). Il était un homme droit, intègre, discipliné mais surtout motivateur. Il aimait s'entourer de gens compétents autour de lui. Sa franchise n'avait d'égale que son franc parlé. Impliqué dans le comité social du bureau, il n'avait pas son pareil pour nous faire rire durant une bonne soirée, arrosée à l'eau minérale. Il avait toujours la petite farce ou anecdote pour nous faire sentir qu'il avait du vécu et qu'il aimait le partager avec tous ceux qui voulaient l'entendre. Le mot d'ordre dans le bureau était : si tu veux avoir du fun à ton party, assis-toi à la même table que Jean-Paul, tu vas être certain de ne pas t'ennuyer.

Pour tous ces beaux moments qu'il nous a fait vivre, pour nous avoir donné la chance de le côtoyer durant toutes ces années, nous voulons offrir une plaque-souvenir à sa famille, représentée par son épouse madame Ghislaine Langlois.

Merci M. Guévin!

Langis Proulx  
Vice-président de  
l'Association des Familles Proulx d'Amérique.  
Rimouski ce 8 octobre 2011.

## La découverte dans nos racines L'histoire vivante des québécois

Réalisé par Jacques Lacoursière et Hélène-André Bizier  
Texte résumé par Langis Proulx vice-président de l'AFPA.

### La guerre et les projets

#### Troisième voyage de Cartier

Depuis 1535, François 1er est en guerre avec l'empereur Charles-Quint. Le 14 juillet 1536, soit 2 jours avant l'arrivée de Cartier à St-Malo, la France avait signé un traité d'amitié et d'alliance avec le Portugal. Sans doute pour plaire au roi de ce pays, François 1er promulgue le 30 mai 1537 une ordonnance par laquelle il interdit à tous les français de voyager.

Trois ans plus tard en août 1540, les rois des pays de France, Espagne et Portugal s'entendent à reprendre leurs voyages vers les terres nouvelles. L'objectif de la nouvelle expédition est, non seulement de poursuivre l'exploration du nouveau territoire, mais aussi de convertir à la religion catholique les populations indigènes.

Le 23 mai 1541, Cartier lève l'ancre dans un groupe de cinq navires, soit la Grande Hermine, l'Émérillon, le Saint-Brieux, le Georges et un cinquième vaisseau dont on n'a pas retenu le nom. La traversée est rude. Au cours des tempêtes, les navires se dispersent et deux seulement continuent à faire route ensemble. Il y a, à bord des navires, vingt vaches, quatre taureaux, cent moutons, cent chèvres, dix porcs, vingt chevaux ou juments. Les navires font relâche à Terre-Neuve attendant que le reste de l'expédition fasse son apparition. L'équipage des navires de Cartier profite de ce contretemps pour refaire les provisions d'eau et de bois.

Le 23 août 1541, les cinq navires jettent l'ancre au havre de Sainte-Croix, non loin de Stadaconé. Jugeant peut-être que le havre de Sainte-Croix n'est pas un lieu sûr, Cartier part à la recherche d'un nouvel endroit où s'établir. Il remonte le fleuve jusqu'à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, un endroit meilleur et plus commode pour y mettre ses navires. Dès l'arrivée, les hommes installent quelques pièces d'artillerie, car on craint une attaque surprise des Iroquois. Du 27 août au 2 septembre, tous s'affairent au déchargement des navires; deux d'entre eux doivent retourner en France.

Aussitôt arrivés, les laboureurs commencent à travailler la terre. Les charpentiers érigent deux forts, un au niveau de la rivière, l'autre au sommet d'un promontoire pour protéger le premier. L'établissement prendra le nom de Charlesbourg-Royal, en l'honneur de Charles, le fils de François 1er.

L'exploration des alentours révèle l'existence de biens précieux. Sur le cap, baptisé plus tard Cap-aux-Diamants, « nous trouvâmes bonne quantité de pierres que nous estimions être des diamants ». Bien plus, « sur le bord de l'eau, nous trouvâmes certaines feuilles d'un or fin, aussi épaisses que l'ongle ». La joie est à son comble! Les recherches s'intensifient : il y a du fer, de l'ardoise, de la vigne, du chanvre et des pierres précieuses. Le roi sera certainement heureux de savoir que ses nouvelles possessions contiennent autant de richesses que les terres découvertes par les Espagnols ou les Portugais!

Donnacona et les gens d'Hochelaga avaient persuadé Cartier de l'existence, au nord-ouest du mont Royal, d'un pays mystérieux le Saguenay. Pendant qu'une partie des hommes achève la construction des forts, le capitaine part avec d'autres en direction d'Hochelaga. Les Amérindiens de la région de Montréal expliquent aux Français combien il y a de sauts à franchir avant de pouvoir emprunter la route de Saguenay. Les spécialistes ignorent encore de nos jours si Cartier a remonté la rivière des Prairies ou s'il a abordé l'île de Montréal par le fleuve Saint-Laurent. Fort des explications que lui fournissent les habitants des lieux, Cartier revient à Charlesbourg-Royal.

Les documents connus aujourd'hui ne révèlent presque rien de ce qui se passa au cours de l'hiver 1541-1542. Il est plus que probable que Cartier et les membres de son expédition aient eu à repousser des attaques iroquoises. Des pêcheurs espagnols, ayant jeté l'ancre le long des côtes de Terre-Neuve, apprennent par des Amérindiens que les Français ont perdu trente-cinq hommes lors de divers engagements.

Toujours en attente en vain de la venue de son lieutenant général le sieur de Roberval, Cartier décide au début du mois de juin 1542 de ramener tout son monde en France. Les trois navires quittent alors l'établissement de Cap-Rouge ayant, dans leur cale, une cargaison précieuse : des barils remplis d'or, d'argent, de diamants et de pierres précieuses. Il arrive au port de Saint-Malo au début du mois de septembre 1542.

## Pierre Prou et Marie Gauthier

Texte publié dans « Nos Ancêtres », par Jacques St-Onge.

Curzon est un bourg minuscule plusieurs fois centenaires. C'est vraisemblablement de ce bourg qu'est parti le jeune Pierre Prou à destination de la Nouvelle-France. De Curzon à La Rochelle, en passant par Luçon, le parcours ne dépasse guère les soixante kilomètres. Une bonne journée de marche pur un adolescent, en ce début des années 1640. Le 5 avril 1644, l'abbé de La Madeleine concède à Jacques Hertel, le premier habitant des Trois-Rivières, l'arrière-fief dit Arbre-à-la-Croix. Hertel meurt le 10 août 1651. Le 22 du même mois, son inventaire révèle qu'il a déjà bâti sur son domaine une maison de 60 écus et qu'il a abattu six ou sept arpents de bois. Parmi ses premiers censitaires, on mentionne Jacques Aubuchon, Jean de Laborde, Nicolas Gaillon, François Bigot et Pierre Prou. Ce sont les premiers habitants de la future paroisse de Champlain.

Le même inventaire de 1651 mentionne aussi que Hertel a déjà dû abandonner son établissement de l'Arbre-à-la-Croix à cause de la présence des Iroquois. Cette assertion sera corroborée beaucoup plus tard lorsque le juge prévôt Quentin Moral de Saint-Quentin, qui avait épousé la veuve de Jacques Hertel, déclare, le 23 juin 1667, devant le Conseil Souverain de la Nouvelle-France, que le premier seigneur "s'estoit estably sur les lieux, y auroit fait bastir une maison et deffricher plus de dix arpents de terre et qu'il n'auroit quicté qu'a cause des incursions des ennemys les Iroquois, que la guerre ayant continué jusques à present (1667) a esté la raison qui a retardé l'advancement de cette habitation et deffrichement des terres en dépendantes". En fait, seule l'intervention du régiment de Carignan réussira à calmer l'ardeur belliqueuse de l'ennemi indigène en Nouvelle France. Entre-temps, Pierre Prou s'est réfugié au fort Saint-François, au Cap-de-la-Madeleine, indiquent quelques actes rédigés par le notaire Jacques de Latouche au milieu des années 1660. Le 8 février 1665, l'ancêtre, qui déclare loger audit fort, cède aux associés Abraham Callaut, Pierre Trotier et Laurent Huet dit Lepidor une concession située à la côte Saint-Marc, joignant du côté nord-est la terre de François Duclos, et au sud-ouest, celle de Louis Baudry. Il s'agit d'une terre non défrichée dont la superficie de 80 arpents est hérissée de bois. Pour l'acquérir, les preneurs s'engagent à déboursier vingt livres payables aux seigneurs, une partie en blé bon et valable, l'autre partie en castors ou peaux d'originaux. Cependant, le 3 août suivant, les associés se désisteront de cet achat. Le fort Saint-François est alors situé sur l'emplacement aujourd'hui occupé par le sanctuaire de Notre-Dame-de-Cap. La petite rivière Faverel, qui n'est maintenant qu'un ruisseau, coule tout près. Un autre acte de Latouche daté du 7 juin 1666 rapporte une information civile faite en présence de Quentin Moral de Saint-Quentin, juge prévôt de la seigneurie de Cap-de-la-Madeleine. Pierre Prou, demandeur en exécution de sentence, y fait une déclaration à l'encontre de Pierre Couc dit Lafleur relativement à la quantité de blé portée au moulin seigneurial alors dirigé par René Blanchet, meunier du roi. Le recensement de 1666 confirme que Pierre Prou vit au domaine des Jésuites, au Cap-de-la-Madeleine. L'année suivante, autre recensement. Pierre Prou

est-il retourné à sa terre de Champlain? Il semble que oui. Il est mentionné parmi les habitants du Petit-Cap de la Madeleine. Quelque deux ans auparavant, le seigneur Etienne Pezard de Latouche, ancien officier de la garnison des Trois-Rivières, a commencé à distribuer des terres dans sa toute nouvelle seigneurie de Champlain. C'est le vrai début de la colonisation dans cette partie du territoire trifluvien. Le 2 juillet 1667, Pezard attribue à Marguerite Hayet, femme du voyageur et aventurier Médard Chouart des Groseillers, une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur. Le 10 mai 1667, cette même terre passera temporairement aux mains de Pierre Ancougnier dit Lacroix, qui la revendra le 7 juillet suivant à Pierre Prou. Exactement quatre mois plus tard, celui-ci se décide enfin à quitter le célibat. Ce n'est pas trop tôt, car Pierre œuvre déjà en Nouvelle-France depuis environ un quart de siècle. Donc, le 7 novembre, les parties sont convoquées chez le sieur François Chouart de Saint-Romain, afin de participer au rituel des conventions de mariage typique à cette époque. Le futur époux, Pierre Prou, habitant de Latouche-Champlain, déclare être le fils de Louis Prou et de Suzanne Malé, de la paroisse de Curzon, évêché Luçon d'une part; Marie Gauthier, la future épouse, est une "fille du roi" fraîchement arrivée de la paroisse de Saint-Roch de Paris, où vivent toujours ses père et mère Louis Gautier et Jeanne Toriau d'autre part. Marie est dotée de la somme coutumière de 300 livres tournois à prendre sur tous les biens du futur époux et, advenant la dissolution du futur mariage, elle pourra renoncer à la communauté; enfin, si l'union est stérile, les époux se donneront mutuellement tous leurs biens. Au bas de l'acte, Pierre Prou et Marie Gauthier se contentent de faire leur marque vis-à-vis des noms de ceux qui peuvent signer. La cérémonie nuptiale a dû se dérouler quelques jours plus tard au Cap-de-la-Madeleine, peut-être à Champlain, mais cet acte, comme bien d'autres, est irrémédiablement perdu. Il en sera ainsi des actes de baptême des deux fils qui naîtront de cette union. Au cours des années qui suivent son mariage, Pierre Prou s'enracine pour de bon à Champlain. Le 3 septembre 1673, il achète d'Antoine Desrosiers une terre de cinq arpents de front sur quarante de profondeur dans l'arrière-fief de l'Arbre-à-la-Croix, où il apprend que l'ancêtre et les siens vivront encore une quarantaine d'années. La concession nouvellement acquise pour la somme de 300 livres tournois est attenante à celle de Martin Foisy. Pierre Prou ne gardera pas la terre achetée en 1669 de Pierre Aucougnier. Celle-ci passera, le 19 août 1674, aux mains de Pierre Couillard, l'époux de Jeanne Bilodeau. Ce lot, voisin de celui de Jean Lepelé dit Desmarests, se trouve à quelques terres en aval de celui qu'il occupe. Couillard l'exploite toujours en 1709, mais il ira terminer ses jours à Sorel en 1713. En 1681, selon le recenseur, Pierre est dit âgé de 45 ans et Marie de 30; on les a probablement rajeunis d'une dizaine d'années tous les deux. Les recensements de cette époque sont plus ou moins fiables sur l'âge des gens. Enfin, Joseph et Jean-Baptiste, les deux seuls enfants qui naîtront de ce couple, auraient huit et trois ans respectivement. Le notaire Antoine Adhémar a surtout œuvré dans la région de Montréal où il a vécu plus d'un quart de siècle, mais il a auparavant passé quelques années dans la région trifluvienne, principalement au Cap-de-la-Madeleine et à Champlain. Pierre Prou a eu périodiquement recours à ses

services, notamment en 1677 pour le bail d'une vache; en 1681 pour recevoir une concession de Madeleine Benassis, veuve d'Etienne Seigneuret; l'année suivante, pour acheter la terre de son voisin Gilles Dupont, moyennant la somme de 300 livres, dont il recevra quittance deux ans plus tard de la part de Françoise Michelle, veuve de Gilles. Celui-ci était parti pour un monde meilleur la veille de Noël, en 1683. En 1697, Jean-Baptiste, le fils cadet, est un vigoureux jeune homme âgé d'une vingtaine d'années. Sans l'avantager formellement, ses parents le désignent pour prendre charge de leur terre de huit arpents de front sur quarante de profondeur à l'Arbre-à-la-Croix. Jean-Baptiste pourra non seulement jouir de la terre, mais aussi utiliser la maison, la grange, l'étable, deux cochons, une truie et deux vaches, à la condition de faire un partage égal avec ses parents du grain, tant froment que le blé d'Inde, des citrouilles, etc. L'engagement est fait pour neuf récoltes consécutives, à la fin desquelles le preneur laissera aux bailleurs tous les bestiaux qui se trouvent sur la ferme. Jean-Baptiste Prou, qui a appris à écrire, signe le document avec le notaire et François Vallée, soldat de la compagnie du sieur de Cabanac. Le foyer de Pierre Prou est brisé à la fin de 1703 avec le décès de Marie Gautier. Cette mort est précédée de deux importants documents rédigés par Normandin. Le 1er novembre, Marie dicte son testament. Autorisée par son mari pour l'effet des présentes, elle déclare être âgée de 54 ans, malade mais saine d'esprit et prête à dévoiler ses dernières volontés. En qualité de chrétienne et catholique, elle recommande son âme et son corps "à Dieu le Créateur père fils et saint Esprit suppliant sa divine bonté par le mérite de la passion de Notre Seigneur Jésus Christ l'intercession de la bienheureuse vierge Marie sa patronyme et tous les saints et saintes du paradis La mettre et convoquer au Royaume céleste au nombre des bienheureux." Ayant demandé que son corps soit inhumé dans le cimetière de Champlain, elle donne la jouissance de tous ses biens meubles et immeubles à son mari "en considération de la grande amitié et affection qui a été entre eux depuis leur mariage". Elle désire aussi que soient dites trente messes basses pour le repos de son âme. Enfin, elle lègue à son fils Jean-Baptiste la somme de 30 livres qui lui sera payée après le décès de son mari. Quant à Joseph, le fils aîné, il aura tous ses autres biens en considération des bons services rendus par lui et sa femme durant sa maladie. Le notaire François Bigot, est nommé exécuteur testamentaire. Le lendemain, Joseph Prou reconvoque le notaire Normandin et lui déclare qu'il a promis à sa mère de faire un partage égal avec son frère Jean-Baptiste, des biens dont il vient d'être favorisé. Marie Gautier ne survivra que trois jours à cette seconde visite du notaire. En novembre 1708, la famille Prou est en émoi. Le 3, Pierre teste devant le curé Hazeur de Lorme en faveur de son fils Jean-Baptiste, mais voici que celui-ci meurt quatre jours plus tard, âgé d'à peine 30 ans. Ce décès laisse l'ancêtre, qui vient, de franchir le seuil des 80 ans, quelque peu désemparé. D'autant plus que le conseil de fabrique représenté par le marguillier en charge, Pierre Caillas, et le curé de Lorme ont fait saisir les meubles du défunt afin de garantir le paiement des frais funéraires. L'affaire est portée à l'attention du juge des Trois-Rivières qui décide, le 6 février 1709, d'annuler les testaments de Pierre et de Jean-Baptiste Prou, de remettre le père en possession des biens meubles et immeubles délaissés par son

ils, à la condition qu'il assume ses dettes et paie ce qui est dû à l'église de Champlain. En même temps, le curé et les marguilliers sont priés de remettre à Prou les biens estimés à 260 livres et 15 sols, soit les meubles, 30 minots de blé, 40 livres de tabac et 100 bottes de foin. Le 12 février, curé et marguilliers en appellent de cette sentence et, pour que la cause ne traîne pas en longueur, les parties conviennent, d'un commun accord, de s'en remettre à l'arbitrage de l'intendant Jacques Raudot. Le 28, Joseph Prou va représenter son père à Québec et l'abbé de Lorme s'y trouve aussi pour défendre les intérêts de la paroisse. Raudot prend connaissance des procédures antérieures, écoute les doléances de chacun et rend sa décision sur-le-champ. Il confirme la sentence rendue le 6 février ordonnant qu'elle sera exécutée selon sa forme et teneur et faisant droit sur les demandes du Sieur de Lorme ...

Pierre Prou achève alors sa carrière en ce bas monde. On ne connaît pas la date de son décès, mais la "grande faucheuse" l'a probablement visité peu après 1709. Le 22 juillet 1711, Joseph louera à Alexis Lepelé dit Lamothe toutes les terres dont il a hérité de son père à l'Arbre-à-la-Croix. Le 31 octobre 1716, lors de la vente de la rente foncière de 200 livres qu'effectue Marie Artault, femme de Michel Desrosiers dit Désilets, au profit de Raymond Courier, Joseph Prou est décrit comme l'héritier de feu Pierre Prou. Comme on l'a constaté, seulement deux fils sont issus de l'union de Pierre Prou et de Marie Gautier:

1. Joseph dit Bélisle et Boisjamy, né à Champlain vers 1672; inhumé aux Trois-Rivières le 24 novembre 1725. Marié à Marie-Joseph Dupont, veuve de François Malboeuf, et fille de Gilles Dupont et de Françoise Michelle. Cette famille a vécu successivement à Bécancour, à la rivière Marguerite, à l'Arbre-à-la-Croix et à Nicolet. En 1725, le 5 avril, il accepte de Pierre Robineau une concession de six arpents près du lac aux Outardes; le 4 août, il achète de Madeleine Véron de Grandmesnil, une autre terre de huit arpents, à Nicolet; le 31 du même mois, il vend ses terres du fief Hertel à Alexis Rheault, Pierre, François et Michel Disy; le 23 novembre, il fait son testament et est inhumé le lendemain. Sa veuve vend la terre de Bécancour le 6 mars 1729, à François Moreau. Marie-Josèphe Dupont est inhumée à Nicolet le 28 octobre suivant. L'inventaire de ses biens se fait le 8 novembre et le partage entre ses héritiers le lendemain. Un rameau des descendants de Joseph Prou porte le nom de Mondou.

2. Jean-Baptiste dit Boisjamy, né à Champlain vers 1678 et inhumé au même endroit le 7 novembre 1708. Célibataire. Héritier présomptif de ses parents au domaine de l'Arbre-à-la-Croix, Jean-Baptiste est décédé prématurément. Son père hérite temporairement de ses biens, qui échoient finalement à Joseph, qui s'en départit en 1725.

Au début, les membres de cette lignée vivaient dans les régions de Champlain, de Yamachiche, de Nicolet et de Yamaska. Ce n'est que vers le milieu du 19e siècle qu'il y eut un déplacement vers les régions plus au sud, dans des endroits comme L'Avenir, St-Camille, St-Fulgence, dans les comtés de Drummond et de Wolfe. Au début du 20e siècle, les membres de cette lignée n'ont pas échappé à la poussée vers la Nouvelle-Angleterre et plusieurs s'y sont établis, surtout dans la ville de Manchester au New-Hampshire.



## ASSOCIATION DES FAMILLES PROULX D'AMÉRIQUE EN QUELQUES MOTS

L'Association des familles Proulx d'Amérique a reçu ses lettres patentes le 12 mai 2006 et sa réunion de fondation s'est tenue le 27 septembre 2008 à Rimouski, Qc.

Lors de cette rencontre, les membres adoptent les Statuts et Règlements de la nouvelle association en plus de se doter d'armoiries qui sont protégées depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2008 par un certificat d'enregistrement du droit d'auteur.

L'Association est un organisme sans but lucratif et affiliée à la Fédération des familles souches du Québec.

L'Association intéresse tous les descendants des divers ancêtres Proulx au Canada et ailleurs, soit en ligne directe ou par alliance.

Les documents anciens nous indiquent que douze personnes, dont deux femmes, portant le patronyme de Proulx sont venues de France mais seulement six ont fait souche et nous nommons:

- Pierre Prou, arrivé au début des années 1640,
- Jean Prou(st), arrivé probablement an 1666,
- Jean Prou, arrivé au début des années 1670,
- Jean Baptiste Préaux, arrivé en 1681,
- Jacques Prou dit Le Poitevin, arrivé au début des années 1700,
- Louis René Prou, arrivé au début du 19<sup>e</sup> siècle.

### BUTS DE L'ASSOCIATION

Voici les principaux buts poursuivis par l'association :

- Regrouper en association toute personne, membre ou allié aux familles Proulx ou qui s'intéresse à ces familles.
- Organiser ou tenir des conférences, réunions, assemblées, expositions, voyages pour la promotion, le développement et la vulgarisation de l'histoire, de la généalogie ou toutes autres matières touchant les familles Proulx.
- Créer un fonds d'archives sur les familles Proulx, encourager toute personne, membre ou autre à y déposer documents, photos, découpures de journaux susceptibles d'ajouter à l'histoire des familles Proulx.
- Honorer la mémoire des ancêtres et de leurs descendants par des manifestations particulières.
- Favoriser le développement de liens avec les autres familles Proulx du monde.
- Favoriser l'édition, l'imprimerie et la distribution de documents relatifs aux familles Proulx.

### POUR NOUS REJOINDRE

*Association des familles Proulx d'Amérique  
334 Rang 4 Ouest  
St-Anaclet, Rimouski, Qc.  
G0K 1H0  
[www.famillesproulx.org](http://www.famillesproulx.org)  
[famillesproulx@gmail.com](mailto:famillesproulx@gmail.com)*

### POUR CONTRIBUER AUX PROCHAINES ÉDITIONS

*Vous avez des histoires intéressantes que vous aimeriez partager? Faites parvenir vos articles, vos idées, vos témoignages, vos annonces ou vos images à l'Association des familles Proulx d'Amérique. Il nous fera plaisir d'inclure tout texte relatif de près ou de loin à la grande famille Proulx.*